

Le 20 septembre 2010



Madame Nadia Rousseau  
Service de l'Urbanisme  
Ville de St-Hyacinthe

Objet : Demande de modification

Le 5 mai 2010, j'ai acheté une propriété de 3 logements située au 2315 rue Gauvin, St-Hyacinthe. Rien ne me laissait sous entendre que l'immeuble comportait des usages non conformes étant donné que la ville percevait les taxes d'un immeuble de 3 logements et non de 2 logements. Ce n'est que lorsque j'ai fait ma demande de permis d'agrandissement du bâtiment par l'ajout d'un garage que j'ai appris qu'il y avait une problématique des usages dans ce bâtiment.

Donc, par la présente, j'aimerais bien avoir l'autorisation de conserver ma propriété avec 3 logements, que la problématique des usages dans ce bâtiment soit régularisée, et que ma propriété soit conforme aux règlements de la Ville de St-Hyacinthe.

Vous remerciant à l'avance, Madame Rousseau, de l'attention que vous porterez à ma demande en espérant recevoir une réponse des plus favorables.

Michel Laporte  
2315, rue Gauvin  
St-Hyacinthe, Québec  
J2S 7X2

CC : Madame Geneviève Poulin  
Chef Inspecteur des bâtiments